Modèle 2026-2031

Composante :	*DSP*
Adopté par le conseil de composante le :	*13/11/2025*
Adopté par la CFVU en date du :	*16/12/2025*

ACCREDITATION 2026 - 2031
MAQUETTE ET MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
Formation en BC PHASE TRANSITOIRE
Année universitaire 2026-2027

Niveau d'études : L 3

Intitulé de la mention : droit
Intitulé du parcours type (si existant) : droit public

Régime d'inscription (cocher la case en double cliquant)

- ☑ Formation initiale
- ☐ Formation initiale en apprentissage
- ☐ Formation continue
- ☐ Formation continue en contrat de professionnalisation

Dispositions particulières :

Les blocs sont annualisés. Le bloc "Résoudre un problème juridique complexe"peut compenser le bloc "Situer un problème dans son contexte " si la moyenne obtenue au bloc "Situer un problème dans son contexte" est supérieure ou égale à 7/20. Le bloc linguistique se compense avec les autres blocs si la moyenne à l'année est acquise.
Les dates et les modalités des secondes chances seront précisées après les résultats de la première session. La note de contrôle continu n'est pas prise en compte dans le calcul de la note de seconde chance.
En cas d'échec à l'issue de la première session, l'étudiant peut définir la liste des épreuves de seconde chance où il ne se présente pas. La note de première session est alors reportée automatiquement, sans qu'il n'ait à en faire la demande par écrit. S'il se présente à l'épreuve de seconde chance, la note alors obtenue remplace celle de la première session. L'étudiant qui ne souhaite pas bénéficier du report automatique de note de la session 1 à la session 2 en cas de non-présentation en session 2 doit en faire la demande par écrit à la scolarité dans les 5 jours ouvrés qui suivent la diffusion des résultats de la première session.
Pour l'UE "module enseignement clinique", les étudiants sont recrutés dans la limite des places disponibles (20 au maximum) et sur dossier, selon des modalités qui leur seront précisées. Les UE libres ne peuvent être prises qu'une seule fois au cours de la licence. Elles comptent dans le calcul de la moyenne du semestre dans lequel elles ont été choisies et donnent lieu à des ECTS supplémentaires.

code Apogée	intitulé	intitulé en anglais	Bloc annualisé (A) ou semestrialisé (S)	Volumes horaires						ECTS /Coef.	Modalités de contrôle des connaissances										Nom Responsable	Cocher si Responsable extérieur de l'UVSQ
				Présentiel				Distanciel			1ère session						2nde chance					
											Type de contrôle						Type de contrôle					
											Contrôle continu		Examen terminal		Autres		2nd session		Autres			
				Heures CM	Heures TD	Heures TP	Total présentiel	Heures FOAD	Total horaire		%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve		
	Résoudre un problème juridique complexe (niveau avancé)		**A**	234	80	0	314	0	314	**33**												
	UEs obligatoires																					
LDDRT511	Droit institutionnel de l'Union européenne TD	Institutional law of the European Union	S5	30	16		46		46	5	50	ecrit	50	ecrit								
LDDRT75	Contentieux administratif TD	Administrative litigation	S5	30	16		46		46	5	50	ecrit	50	ecrit								
LDDRT58	Droit international public général TD	General public international law	S5	30	16		46		46	5	50	ecrit	50	ecrit								
LDSPO536	Politiques publiques	Public policies	S5	24			24		24	2			100	ecrit								
LDDRT725	Libertés et droits fondamentaux TD	Fundamental rights and freedoms	S6	30	16		46		46	5	50	ecrit	50	ecrit								
LDDRT718	Droit des propriétés publiques TD	Public property law	S6	30	16		46		46	5	50	ecrit	50	ecrit								
LDDRT626	Droit international public spécial	Special public international law	S6	30			30		30	3			100	ecrit								
LDDRT719	Droit matériel de l'Union européenne	Substantive law of the European Union	S6	30			30		30	3			100	écrit								
	Situer un problème dans son contexte (niveau avancé)		**A**	208	0	0	208	0	208	**15**												
	UEs obligatoires									**9**												
IA3	L'intelligence artificielle en droit : éthique et recherche	Artificial intelligence in law : ethics and research	S5	4			4		4	1			VAC	VAC								
LDDRT627	Procédure pénale	Criminal procedure	S5	30			30		30	3			100	ecrit								
LDDRT509	Procédure civile	Civil procedure	S5	30			30		30	3			100	ecrit								
LDDRT65	Droit social	Social law	S6	30			30		30	2			100	ecrit								
	UEs obligatoires à choix - 2 UE au choix			114	0	0	114	0	114	**6**												
LDDRT53	Droit commun des sociétés	Common corporate law	S6	30			30		30	3			100	ecrit								
MODPCP	Module enseignement clinique	Clinical teaching module	S6	30			30		30	3			100	ecrit								
LDSPO630	Politique comparée	Comparative politicts	S6	24			24		24	3			100	ecrit								
LDDRT710	Philosophie du droit	Philosophy of law	S6	30			30		30	3			100	ecrit								
	Préprofessionnalisation		**A**	30					**30**	**8**												
ORMASTER	Orientation en master	Master's orientation	S5	30			30		30	1			VAC	VAC								
PPEI6	PPEI	Personal study and integration project	S6							6			VAC	VAC								
PASSCULT	Passeport culture	Culture passport	S6							1			VAC	VAC								
	Agir et communiquer (1 langue au choix par semestre)		**A**		**72**				**72**	**4**												
	UEs obligatoires à choix semestre 1																					
LDROANG5	Anglais écrit	Written english	S5		18		18		18	2	100	ecrit										
LDROESP5	Espagnol écrit	Written spanish	S5		18		18		18	2	100	ecrit										
	UEs obligatoires à choix semestre 2																					
LDROANG6	Anglais écrit	Written english	S6		18		18		18	2	100	ecrit										
LDROESP6	Espagnol écrit	Written spanish	S6		18		18		18	2	100	ecrit										
	Eléments d'ouverture																					
	UE libre																					
UETRENGAP (semestre pair) et UETRENGAI (semestre impair)	Engagement et vie associative			8				6	14	3	70	rapport d'activité	30	oral et fiche projet			50% / 50%	oral / Rapport d'activité				
Licence : TAPSLSE1 à TAPSLSE6 Master : TAPSMSE1 à TAPSMSE4	Théorie et pratique des activités physiques et sportives				18					3	100	pratique (65%) et théorique (35%)					100	pratique (65%) et théorique (35%)				
Semestre 1 : PARTS1S1 Semestre 2 : PARTS1S2	Culture – Pratiques artistiques (Options : théâtre, arts plastiques, photographie, média-radio, histoire de l'art)					24 (théâtre) 22 (arts plastiques) 24 (photo) 22 (média-radio) 32 (Histoire de l'art - 2 x 8h de cours + 4 x 4h de visites de musées)				3	100 (théâtre et photo) 50 (arts plastiques et média-radio) 100 (Histoire de l'art)	participation orale+devoirs maison+QCM (média- radio)	50 (arts plastiques et média-radio)	dessin (arts plastiques) papier radiophonique (média-radio)			50 (média-radio) 100 (Histoire de l'art)	examen final spécifique (média-radio) commentaire d'image (Histoire de l'art)	50 (média- radio)	production (média-radio)		
		Nombre d'heures maquette		**472**	**152**				**624**	**60**												
		Total heures étudiant							**588**													